

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 13 MARS 2014**

Date de convocation du conseil municipal : 7 MARS 2014

**Présents** : MM Jean-François HOUETTE, Philippe CRESPIAN, Patrice LARCHEVÊQUE, Eric VAGANAY, Pascal MORPAIN, Bernard JEANNE, Benoît DEBOUT, James HOWES.

**Absents et excusés** : Mmes Maryline BUZIN, Chrystel BEGOUX, Damien BERTHE de POMMERY.

**Secrétaire de séance** : James HOWES.

Début de la séance à 20h40.

\* \* \*

**1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 13 février 2014**

Le compte rendu du Conseil Municipal du 13 février 2014 est adopté à l'unanimité après la prise en compte des remarques formulées par M Larchevêque.

\* \* \*

**2. Prestation d'inspection par vidéo caméra rue de Meaux**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une remontée d'eau est intervenue au domicile de M Hertel entraînant un dégât des eaux. Il laisse la parole à M Hertel présent qui expose en détail ce qui s'est passé et dont la cause n'est pas connue. M Hertel aurait souhaité qu'une inspection par vidéo caméra soit effectuée pour savoir si cela ne viendrait pas du réseau d'eau de pluie de la commune. Un devis dans ce sens a été demandé à Véolia faisant ressortir un coût de 1 580 € HT par jour. Une discussion technique s'instaure pour arriver à la conclusion qu'il est très peu probable que cela provienne du réseau communal et que cette inspection par vidéo caméra ne paraît pas utile. Il est conseillé à M Hertel de saisir son assurance afin de mandater une expertise. Si la responsabilité de la commune est engagée, elle saisira son assurance à son tour.

\* \* \*

**3. Sélection du bureau d'étude pour l'actualisation du schéma directeur d'assainissement (plan de zonage)**

Monsieur le Maire rappelle que suite à la décision prise en Conseil Municipal de renoncer à l'assainissement collectif, il convient de procéder à l'actualisation du schéma directeur d'assainissement (plan de zonage)

L'ADTO a été mandatée pour effectuer une consultation auprès de différents bureaux d'étude. Trois offres ont été reçues de VERDI Ingénierie, ELEMENT 5 et AMODIAG Environnement. L'analyse des offres effectuée par l'ADTO place AMODIAG Environnement légèrement en tête devant ELEMENT 5 avec une note technique largement supérieure bien que prix soit sensiblement plus élevé, 12 260 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de suivre l'avis de l'ADTO et de retenir le bureau d'étude AMODIAG Environnement pour un montant de 12 260 € H.T.

\* \* \*

**4. Demandes de subventions pour l'actualisation du schéma directeur d'assainissement**

La réalisation de cette étude est susceptible d'être financée à hauteur de 10% par le Conseil Général et 50% par l'Agence de l'Eau. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau en passant par l'ADTO.

\* \* \*

**5. Audit des archives communales**

Une proposition d'audit des archives communales a été faite par le Centre de Gestion pour un coût de 140€ et une durée d'une demi-journée. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner suite à cette proposition d'audit.

\* \* \*

## **6. Préparation des élections municipales**

Monsieur le Maire propose une répartition des permanences pour les élections municipales du 23 mars. Ce planning sera finalisé samedi prochain avec les autres candidats.

\* \* \*

## **7. Questions diverses**

### **Site internet**

M Larchevêque informe le site internet est en phase active de reconstruction et a reçu 191 visites en quinze jours. Une visite à l'ADICO la semaine dernière a permis d'améliorer certains points.

\* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h50.

\* \* \*